



27 octobre 2020

Aux: fidèles du diocèse de London

Chers frères et chères sœurs dans le Christ,

Dans une déclaration publiée le 20 octobre 2020, les évêques catholiques du Canada appellent les catholiques et toutes les personnes de bonne volonté à exprimer leur opposition au projet de loi C-7, qui élargit l'accès à l'euthanasie et au suicide assisté [lien]. Ce projet de loi fait disparaître, entre autres, le critère de « la mort raisonnablement prévisible » et autorise l'euthanasie et le suicide assisté pour des personnes qui ne sont pas à l'article de la mort.

L'enseignement catholique défend la dignité inhérente de chaque personne humaine et affirme que c'est une grave injustice d'adopter des lois qui légalisent des pratiques comme l'euthanasie et le suicide assisté parce qu'elles permettent de supprimer des vies innocentes.

Les évêques ont rencontré d'autres responsables religieux, des défenseurs des personnes handicapées, des médecins et des juristes pour traiter de leurs inquiétudes au sujet du projet de loi C-7. À la suite de ces rencontres, ces groupes ont publié des déclarations communes et des prises de position individuelles pour s'opposer au projet de loi de différents points de vue.

Un document œcuménique et interreligieux commun, signé par plus de 50 chefs religieux de tout le Canada, fait valoir que la légalisation de l'euthanasie est inacceptable dans une société civilisée [lien]. Le texte signale que « les médecins et les autres professionnels de la santé qui, pour des motifs religieux ou éthiques, refuseraient d'administrer une injection létale, pourraient être sanctionnés, au point même de perdre leur permis d'exercer ». Les responsables religieux soulignent que nous devons prendre soin des personnes malades et mourantes, et non les tuer. Ils rappellent que nous sommes encore loin, au Canada, d'offrir un accès complet aux soins palliatifs. Au lieu de légaliser l'euthanasie, une approche vraiment juste et compatissante de la souffrance en fin de vie verrait à assurer une offre complète de soins palliatifs partout au pays.

En éliminant des mesures de sauvegarde, le projet de loi C-7 met gravement en danger des patients vulnérables, comme les personnes handicapées et les personnes atteintes de maladies mentales. La déclaration rédigée par les défenseurs des droits des personnes handicapées qui s'opposent au projet de loi a été signée par un grand nombre d'organismes [lien]. J'attire votre attention également sur la déclaration du groupe de médecins qui dénoncent le projet de loi C-7, car leur message a recueilli 600 signatures d'un bout à l'autre du Canada [lien], ainsi que sur la prise de position d'un groupe de juristes, qu'appuient plus de 140 professionnel.le.s et étudiant.e.s en droit [lien].

Vous pouvez trouver les renseignements que je vous transmets ici sur le site Web du diocèse de London, à l'adresse <https://dol.ca/bill-c-7-maid>

Chers fidèles du diocèse, je vous exhorte à écrire à votre député fédéral. Unissez-vous aux évêques, aux responsables religieux et aux autres groupes qui ont fait connaître leur opposition au projet de loi C-7.

Que Dieu vous bénisse.

Sincèrement uni à vous dans le Christ,

Mgr Ronald P. Fabbro, C.S.B.
Évêque de London